



Compte rendu de la réunion des professeurs du mardi 12 février 2019

1. Accueil et salutations

Monsieur Hurni souhaite la bienvenue à Madame Anouck Bernardi, nouvelle secrétaire du Conservatoire qui a commencé le 1^{er} novembre 2018 ainsi qu'à Mademoiselle Dida Guigan qui elle a remplacé Madame RoCHAT dès le 1^{er} janvier dernier. Il leur souhaite plein succès et beaucoup de plaisir au sein du Conservatoire.

2. PV de la séance du 22 août 2018 – CR de la séance du 30 août 2018

2.1 Pas de commentaires, ajouts ou modifications, ils sont tous les deux acceptés.

2.2 Remerciement à Sabrina Gilliéron

3. Examens 2018

3.1 Inscriptions

Monsieur Hurni demande que les inscriptions se fassent exclusivement par le biais du fichier Excel fourni aux professeurs.

Ce fichier peut être difficile à compléter et renvoyer s'il est modifié par un Mac. La solution : le transformer en format pdf pour le renvoyer. Monsieur Hurni complètera le tableau Excel lui-même selon cet exemple.

Si possible donner l'indication si l'élève suit des cours de solfège ou pas et aussi le nombre de personnes qui se présente en LEM ou hors LEM.

Pour le niveau : c'est le niveau actuel de l'instrument.

Niveau projeté = passage d'un niveau

IMPORTANT : mettre élève à classer : si l'élève a fait un bon important ou s'il a été enclassé par l'expert en élémentaire « à voir d'ici 1-2ans ». L'expert aura une autre écoute que pour des passages linéaires.

Pour les adultes en classe libre : S'ils le demandent ils peuvent passer un examen.

Délais : Fichier envoyé aux professeurs en novembre, retour en décembre à M. Hurni

Le mois de mars fixe définitivement les inscriptions. Pas de mails, vraiment passer par ce fichier, en cas de difficultés insolubles, le fichier peut être complété à la main. Merci d'avance.

3.2 Dates et horaires

Samedi 11 mai : **Guitare** (09h00-11h30) Grande Salle – **Violon** (13h30-16h15) Studio 102

Samedi 18 mai : **Batterie et percussion** (09h00-15h30) – **Flûte traversière** (09h00-11h15) Studio 102 – **Piano jazz** (09h00-11h00) Studio106 – **Guitare électrique et guitare basse électrique** (09h00-11h45) Studio 201 – **Chant jazz** (16h00-17h15) Grande Salle

Vendredi 24 mai : **Clarinette et saxophone** (18h00-18h45) Studio 102

Samedi 25 mai : **Piano** (08h45-17h30) Grande Salle – **Violoncelle** (09h00-10h30) Studio 102 – **Chant classique** (18h00-19h00) Grande Salle

Si les professeurs veulent déjà des dates et heures de passage aux examens, c'est possible de les demander aux doyens. Horaires officieux pas officiels, **NE PAS les transmettre aux élèves pour l'instant**. Les examens se concentrent plutôt le matin, sauf pour le violon qui sera l'après-midi et aussi le piano et les percussions qui prennent toute une journée jusqu'à tard le soir.

Echange d'horaire entre 2 élèves en cas de force majeure seulement.

Question de Monsieur Strahm :

Selon le nouveau plan d'études, la section Jazz peuvent avoir des examens en groupe. Juste faire attention car cela ne sera pas possible dans sa classe. Cela concerne sûrement un de ses élèves. Monsieur Hurni va bien regarder la chose.

3.3 Experts

Piano : Virginie Falquet – Piano jazz : Julien Boss – Batterie et Percussion : Nicolas Suter ?
Guitare : Hervé Dubois – Guitare et guitare basse électrique : Pierre Kuthan (nouveau)–
Violon : Christa Steingruber – Violoncelle : Luc Aeschlimann – Flûte traversière : Pamela Fleury – Chant : Nicolas Pernet ? – Chant jazz : Fanny Anderegg – Clarinette et saxophone : Jean-François Lehmann (Mr Hurni doit lui envoyer un message encore)

Question de Guillaume Bouillon

Comment les experts sont-ils choisis ? Peut-on proposer des experts ? Il peut être intéressant pour les élèves d'avoir d'autres experts et de faire un tournus.

M. Hurni : En effet, c'est une entente entre doyen et professeur. N'hésitez pas à faire vos propositions mais des experts régionaux à privilégier, merci.

3.4 Certificat AVCEM-FEM

Deux candidats pour le CMNV. Davide Delvecchio, élève de Clément Strahm (récital mardi 21 mai EJMA) et Guillaume Boillat, élève de Jean-Christophe Ducret (récital samedi 11 mai CMNV). Monsieur Hurni leur souhaite plein succès aux professeurs et aux élèves.

Question de Monsieur Ducret : Entretien 001 14.20

Le récital de Guillaume Boillat est en même temps que les examens ? Ça a été regroupé ?

Monsieur Hurni : Non les certificats et les examens se passent sur 3 semaines, en effet il y a des dates où il y a des examens à plusieurs endroits différents.

Les examens de guitare classique sont concentrés à Yverdon. D'autres sont répartis entre Vevey-Montreux, Nyon-Morges, et Lausanne-Yverdon. Le jazz a lieu à l'EJMA.

Question de Monsieur Ducret :

Pourrait-on avoir ces programmes d'examens ? Le site de l'AVCEM n'est pas à jour.

M. Hurni les lui enverra ou demandera à Monsieur Baronni de mettre le programme des examens à jour sur le site de l'AVCEM.

Monsieur Hurni explique aussi que pour ceux qui échouerait au certificat AVCEM après 2 essais, le canton ne donne pas d'autre chance mais chez nous ils peuvent continuer leur étude instrumentale jusqu'au certificat CMNV interne à l'école.

4. Cursus d'études – Nouveau plan d'étude FEM

4.1 Organigramme

Présentation de l'organigramme.

4.2 Préparatoire – changements majeures

Changement dès les inscriptions 2018. Durée du niveau et absence d'examen pour le passage en Élémentaire.

Dans certaines écoles il n'y a pas de préparatoire. Entretien avec les parents, examen d'entrée ou les élèves entrent directement en élémentaire. Pour des raisons pédagogiques nous avons toujours défendu le préparatoire ici au Conservatoire. La différence c'est que maintenant le préparatoire ne fait plus partie du cursus officiel, il est maintenant facultatif.

Après débats et discussions avec les doyens, **les décisions suivantes ont été prises.**

- Les élèves en préparatoire jusqu'en 2017 continuent sans rien changer, ils passent l'examen cette année pour l'élémentaire et ceux inscrits en 2017 passeront l'examen en 2020 (derniers examens de préparatoire).
- Elèves inscrits en 2018 – 1 année de préparatoire, pas d'examen cette année, ils entrent directement en élémentaire sans examen, puis après 1 année d'élémentaire – Audition de classe devant le doyen ou Monsieur Hurni, puis en EI2 et en EI3 ils auront leur examen.

- *Question de Madame Unger*
Elle a une élève qui n'a plus le niveau secondaire, comment faire ?
Monsieur Hurni : on doit adapter, harmoniser selon le niveau des élèves.
Monsieur Strahm fait rattraper le retard petit à petit pour adapter le niveau de l'élève au plan d'étude.
- *Question de Christian Chamorel*
Par rapport à l'entrée automatique en élémentaire, ça suppose qu'on doit être plus efficace qu'avant ? Monsieur Hurni, en effet on condense le temps avec plus d'exigence.
Il ne faut vraiment pas hésiter à faire part de toutes vos remarques positives et négatives à vos doyens respectifs par rapport à ce nouveau plan d'étude.

4.3 Solfège

Le solfège est conseillé à partir de 9 ans et obligatoire à partir du niveau moyen. Il est important de prendre l'habitude de demander systématiquement aux parents du nouvel élève s'ils souhaitent l'inscrire au solfège. D'où la petite croix à cocher sur le bulletin d'inscription. Vers mai-juin, on fait un courrier aux parents comme quoi leur enfant va commencer le solfège à la rentrée. Le solfège dure du coup 6-7 ans + 1 ou 2 années de certificat.

- *Remarque de Madame Ester Nussbaumer*
Si un élève a échoué 2 fois au solfège, c'est vraiment dommage de ne pas donner de 3^{ème} chance pour des cas vraiment spéciaux.
Monsieur Hurni propose qu'on lui annonce ces cas particuliers si ça se produit.
- *Remarque de Bérengère Penel*
Du coup beaucoup d'enfants finissent le solfège avant l'instrument. Monsieur Hurni répond dans la plupart des cas, oui, en effet. Le solfège dure environ 6-7 ans et pour l'instrument c'est un cursus de 10-15 ans
- *Remarque de Josquin Schwizgebel*
Les élèves commencent en niveau moyen ? Monsieur Hurni répond : oui obligatoirement en niveau moyen, donc avant il peut faire sa préparatoire et son élémentaire sans solfège mais on le conseille vivement quand même à l'inscription indépendamment de l'âge.
- *Remarque sur la différence d'âge dans les classes de solfège qui est embêtant dans certains cas et Céline Portat aussi sur la difficulté de donner ses cours avec certains élèves qui ne lisent pas les notes quand ils commencent l'instrument.*

D'où l'importance de l'initiation musicale mais il y a un trou entre la fin de l'initiation et le solfège qui est quand même de 2 ans.

Pourquoi ne pas combler ce trou ? Nathalie et Bérengère vont se concerter pour un projet de pré-solfège pour que ces élèves ne perdent pas leur acquis de l'initiation musicale et pour ceux qui n'ont pas fait d'initiation et qui n'ont pas l'âge pour le solfège puisse aussi commencer à apprendre. Voir même faire des groupes séparés pour ceux qui ont fait Willem ou pas.

Monsieur Hurni demande donc de lui présenter un projet le plus vite possible pour qu'on puisse en parler aux parents aux portes ouvertes et on mettra un avis sur le site pour voir qui serait intéressé par ces cours.

- *Remarque de Simone Unger : Ne pas oublier aussi les jeunes adultes qui font du solfège et précise aussi que la section jazz a malheureusement perdu des élèves à cause du solfège !*

5 Entretien de collaboration

5.1 Le questionnaire individuel est à compléter et à transmettre à la direction quelques jours avant l'entretien. C'est important, M. Hurni le lit 3-4 jours avant, ce qui lui permet de mieux aborder l'entretien.

5.2 Déroulement

Entretien très chaleureux. Echange riche. La confidentialité permet un dialogue sincère et plein de franchise. Une fois l'entretien terminé, un CR, en deux exemplaires, est transmis au professeur afin de laisser « une trace ». Un des deux est retourné à la direction.

6 Activités 2019 du Conservatoire

6.1 Master class Tristan Le Govic le lundi 18 mars

Julia Sallaberry invite tout à chacun de venir écouter de 10h00 à 15h00

Elle en profite aussi pour donner une idée pour les élèves qui ont du mal avec les partitions, c'est de leur donner une version audio. Ce qui facilite le choix du morceau par les élèves et le déchiffrage.

6.2 Portes ouvertes le samedi 06 avril

Idées bienvenues, merci de les transmettre à vos doyens respectifs jusqu'à fin février.

6.3 Fête de la Musique le vendredi 21 juin

Pas encore reçu de nouvelles concernant la participation des Cygnes 10 en tant que lieu de fête. Inscription par l'AFMI, il y a une nouvelle directrice. Monsieur Hurni la voit bientôt. Cela fait 4 ans que le conservatoire n'a pas été utilisé, car on serait éloigné des autres lieux.

6.4 Audition générale de la section jazz samedi 08 juin

Clément Strahm : Thème de musique de l'an 2000 à l'**Amalgame à 17h00 et à 20h30**

6.5 Palmarès samedi 29 juin à 10h00

Idem année précédente avec participation obligatoire des deux élèves (certificats AVCEM Davide et Guillaume).

6.6 Musique pour les aînés le mercredi après-midi

En attente de nouvelles des EMS concernés.

7 Formation continue

Les doyens se sont réunis et il a été décidé de faire un après-midi de formation le jour de la réunion des professeurs du 21 août prochain et de renouveler ça chaque année.

Exemples de formation : Elèves à besoins particuliers – Physio pour les musiciens – Prévention des abus sexuels avec le groupe ESPAS – Les postures des musiciens (Aude Hauser-Mottier) – Mystères de la voix – autre selon propositions à donner pour les prochaines années.

Guillaume Bouillon a une amie qui a fait un cours CAS. Pour les élèves à besoin particulier.

On pourrait inviter un professeur ou une référente de ces cours CAS pour une information au CMNV.

Et il a suivi les cours sur la prévention des abus sexuels en pédagogie, ce sont des cours des intéressants et cela serait vraiment utile dans notre profession.

Monsieur Hurni dit que c'est en effet mieux d'anticiper avec des cours que d'être démuni dans certaines situations. Les gestes que doivent montrer les professeurs, les positions, la respiration...cela peut très vite être des situations difficiles. Les professeurs sont entièrement d'accord.

8 Quelques nouvelles de la FEM

8.1 Rentrée scolaire 2019-2020

La grille salariale a été ajustée proportionnellement au nombre d'échelons qui ont passé à 26. Pour certains professeurs il a faudra adapter leur échelon.

Lors de la rentrée scolaire 2019-2020 les échelons 21 passeront au 24 et en 2020-2021 passeront directement au 26. Cet exemple est seulement valable pour 11 professeurs car l'exigence c'est qu'ils étaient déjà à l'échelon 21 depuis l'année scolaire 2013-2014.

Cette méthode souligne l'ancienneté au sein du Conservatoire.

Le budget a été adapté en conséquence.

Pour les autres, le passage est d'un échelon par année scolaire.

9 Petits rappels

9.1 Utilisation du matériel – Remise en place – Lumière hall d'entrée

Une fois utilisé, la remise à «sa place officielle » du matériel quel qu'il soit serait fort apprécié. Nous pensons plus particulièrement aux tabourets (piano, batterie) ainsi qu'aux chaises et lutrins.

Merci SVP d'éteindre la lumière permanente du hall lors de votre départ le soir et surtout le vendredi, car il arrive très souvent que ça reste allumé tout le week-end.

9.2 Ascenseur - tableau électrique – bruits couloirs

Merci de favoriser la marche à pied, spécialement pour les élèves. Dans la mesure du possible, éviter également le blocage de la porte.

Plusieurs propositions sont données : interdiction aux enfants sur porte de l'ascenseur ou fermé au public, seulement réservé aux professeurs. Mais il faut penser aux handicapés et en cas d'alarme incendie...

Nathalie Nançoz propose de faire une affichette pour l'ascenseur, interdit aux enfants.

Bérengère Penel fait la remarque que le bruit que font certains enfants qui attendent dans les couloirs. Monsieur Hurni répond qu'il ne faut pas se gêner de faire des remarques à ses enfants. Il l'a lui-même déjà fait mais il faut se répéter apparemment. Les parents ne disent rien mais en plus sont souvent surpris par les remarques.

Monsieur Hahne demande si le tableau électrique pourrait rester accessible, car lors de concert ils pourraient en avoir besoin. Monsieur Hurni répond que, pour des raisons de sécurité, cette porte doit être perpétuellement fermée à clé. L'on pourra aviser selon la circonstance.

10 Représentation de la section classique au sein du Conseil de Fondation

Présentation de Francine Acolas. Doyenne. Professeure de chant classique depuis 26 ans au sein du CMNV. Professeure aussi au Conservatoire de Lausanne. Connaissance de la formation professionnelle (HEMU).

Madame Acolas va mettre de l'énergie pour défendre les intérêts des professeurs et des élèves. La reconnaissance de la qualité du travail fait. Nos compétences sont un bon point de départ pour avancer.

Monsieur Hurni la remercie de sa motivation.

11 Divers et propositions individuelles

Proposition de Guillaume Bouillon

Il serait sympathique de pouvoir jouer en groupe avec quelques professeurs (5-7) pour un concert des Cygnes le dimanche de 17h à 18h. Et d'en faire une habitude annuelle.

Merci aux professeurs intéressés de s'adresser à lui.

Monsieur Hurni précise que ce concert a un cachet à se partager.

Monsieur André Hahne annonce que Novajazz quitte le CMNV dès septembre prochain.

Il y a trop de préparation avant et après les concerts avec cette salle et de plus ils doivent la payer, ce que déplore Novajazz.

Bérengère Penel trouve que le site internet manque d'infos de photos. Elle trouve qu'il faudrait le rendre plus vivant.

Monsieur Hurni est justement en contact avec le concepteur pour le rafraichir. Mais cela a un coût. A l'époque les professeurs qui voulaient des photos en ont donné, d'autres ne veulent pas être en photos. Si des professeurs veulent ajouter des photos dans les rubriques d'instruments ou autre, ils peuvent les faire parvenir au secrétariat qui les ajoutera sans soucis.

La secrétaire
Anouck Bernardi